

Annexe : opération concernant la demande de réaménagement de dette déjà garantie formulée par la SA d'HLM UN TOIT POUR TOUS.

OPERATION LOGEMENT SOCIAL CLASSIQUE

Opération	Nature logements	Nombre de logements	Lieu	Montant de l'opération	Prêteur	Montant Total Emprunts	Type de prêt et montant		Index et taux du prêt	Quotité à garantir	Montant de la garantie CD 13	Co-garant sollicité
Réaménagement de dette déjà garantie : le Département est concerné par 5 lignes de prêts sur 96. Parmi ces 5 lignes de prêts réaménagées, 3 lignes de prêts nécessitent une réitération de la délibération de garantie d'emprunt par le CD13 au regard des conditions de réaménagement. (cf. données ci-dessous).	Non défini	Non défini	Arles et différents lieux du Département des Bouches-du-Rhône	CRD : 3 723 062,52 €	CDC	CRD : 3 723 062,52 €	Cf. Annexe à la délibération	CRD : 3 723 062,52 €	Cf. Annexe à la délibération	45%	CRD : 1 675 378,13 €	Commune d'Arles (55%) pour l'avenant n°61073 et CGLLS (55%) pour l'avenant n°61704 .

Date de valeur du réaménagement au 01/01/2017.

Avenant de réaménagement n°61073 : lignes de prêt réaménagées n°423196 et n°1120675

Avenant de réaménagement n°61074 : ligne de prêt réaménagé n°0456025

CD : Conseil Départemental

CGLLS : Caisse de Garantie du Logement Locatif Social